



**Schweizerische Vereinigung für Militärgeschichte
und Militärwissenschaft
Association suisse d'histoire et de sciences militaires**

Internet: www.militariahelvetica.ch

c/o Militärakademie / Académie militaire (MILAK)
Kaserne / Caserne – 8903 Birmensdorf

Svmm.milak@vtg.admin.ch ou
Ashsm.milak@vtg.admin.ch

**Zusammenfassung /
Sommaire**

- **Editorial**
- **La guerre de Corée,
une guerre pour rien ?
Claude Bonard**
- **L'Ordre teutonique en
Suisse, Francesco Céréa**
- **Les bénéfiques d'une
carrière d'officier de
milice, Raymond Wicky**
- **Berichterstattung:
Miliz oder Söldner?
Wehrpflicht und
Solddienst in Stadt,
Republik und
Fürstenstaat,
Regula Schmid**
- **Neueste
Veröffentlichungen /
Dernières parutions**
- **Neupublikation
des SVMM / Nouvelle
publication de l'ASHSM**
- **Aktivitäten 2017-2018 /
Activités 2017-2018**
- **Aktivität der
Mitglieder der SVMM /
Activités des membres
de l'ASHSM**

Editorial

Der Newsletter, der seit seiner Einführung während langen Jahren von Oberst Hervé de Weck betreut wurde, bot immer wieder die Gelegenheit, über die Aktivitäten der SVMM zu berichten, aber auch Kommentare zu einigen Höhepunkten der aktuellen Schweizer Militärgeschichte, manchmal sogar zum internationalen Geschehen abzugeben. Hervé hat sich in den wohlverdienten Ruhestand zurückgezogen und es ist nun an uns seine hervorragende Arbeit weiterzuführen. Wir werden alles daran setzen, um die hohe Qualität seines Newsletters an die er uns gewöhnt hatte, zu erhalten. An dieser Stelle sei ihm von Herzen für seine langjährige Tätigkeit und vor allem für seine Freundschaft gedankt. Der Vorstand der SVMM hat beschlossen, diesen Übergang zu nutzen, um eine Neuerung einzuführen. Aus praktischen Gründen werden wir, ähnlich wie in vielen anderen nationalen Vereinsschriften, auf die Übersetzung aller Beiträge verzichten. Wir werden die Texte in ihrer Originalsprache abdrucken, aber immer bestrebt sein, ein sprachliches Gleichgewicht zu wahren.

Zwei Mitglieder unseres Vorstands haben in den vergangenen Monaten ihr Talent und ihre Energie in erfolgreiche Projekte investiert, die unter der Schirmherrschaft unserer Vereinigung durchgeführt wurden: das von Dr. Regula Schmid im Frühjahr 2017 organisierte und geleitete Kolloquium 2017 *Miliz oder Söldner? Wehrpflicht und Solddienst in Stadt und Republik und Fürstenstaat (15.-18. Jahrhundert)* und die Veröffentlichung unter der Leitung von Dr. Michael Olsansky des dritten Bandes unserer Sammlung *ARES Militärisches Denken in der Schweiz im 20. Jahrhundert*. Dieses militärische Denken wird auch seit mehr als hundert Jahren im Generalstab praktiziert. Diese Geschichte ist in der Reihe *Der Schweizerische Generalstab* dokumentiert. Die elf bisher erschienen Bände decken die Zeitspanne von den Anfängen bis 1966 ab. Die fehlenden Jahrzehnte des ausgehenden XX. Jh's sollen nun unter dem gemeinsamen Patronat der SVMM und der Militärakademie an der ETHZ durch ein Forscherteam von Historikern aufgearbeitet werden. Es handelt sich hier um ein längerfristiges Projekt, worüber wird regelmässig informieren werden.

In unmittelbarer Zukunft steht unsere nächste wissenschaftliche Tagung an, die in den Räumen der *Maison de la Paix* in Genf am 19. und 20. Oktober 2018 stattfinden wird. Sie wird einem Thema gewidmet sein, das häufig im Rampenlicht steht: dem Nachrichtendienst, insbesondere

dem Nachrichtendienst in den neutralen Ländern (somit auch der Schweiz) während der ersten Hälfte des zwanzigsten Jahrhunderts. Nachrichtendienste übersehen gerne den Status neutraler Staaten, nutzen ihn aber immer wieder um zwischen Konfliktparteien Versöhnungsversuche anzubahnen! Neutralität und Souveränität, von Historikern und Juristen heiss diskutierte Werte, für die sich unsere Armee immer im In- und Ausland eingesetzt hat, wie zum Beispiel im Jahr 1953 bei der Schweizer Mission in Korea. Neutralität und Unabhängigkeit haben ihren Preis. Kosten, die sich nach den Worten von Bundesrat Guy Parmelin in den Budgets, die der Armee zugesprochen werden, widerspiegeln. Dazu gehören auch zum Beispiel die Milliarden zur Erneuerung unserer Luftverteidigung. Es geht dabei auch um den Erhalt der Grundsätze, die von unserem Land verteidigt werden, wie beispielsweise die Guten Dienste, die dazu beitragen, die Spannungen, welche die Welt erschüttern, zu mildern

Diese Spannungen werden sich bekanntlich nicht beruhigen. Terroranschläge, Krieg gegen den Islamischen Staat, der Donbass-Krieg sind nur die am meisten zitierten Dramen. Internationale sicherheitspolitische Institute zählen etwa 52 Konflikte, an denen reguläre Streitkräfte weltweit beteiligt sind. Krisen, über die unsere Nachfolger Bücher schreiben werden in Anlehnung an Konrad Adenauers Spruch: «Die Geschichte ist die Summe der Dinge, die hätten vermieden werden können».

Gérée au cours de ces dernières années par Hervé de Weck, cette Newsletter a permis d'évoquer les activités de l'ASHSM, mais également de revenir sur certains faits saillants de l'actualité helvétique et même parfois internationale. Hervé s'est retiré pour jouir d'une retraite bien méritée, et il

nous laisse la tâche de poursuivre le travail. À nous de maintenir le niveau d'excellence auquel il nous avait habitué et surtout de le remercier pour son amitié et le labeur accompli. Le comité de l'ASHSM a décidé de marquer la transition en donnant à la Newsletter l'usage fédéral courant concernant les langues nationales. Celle-ci présentera dorénavant des textes dans leur langue originale et tâchera de respecter un équilibre linguistique.

Il est par ailleurs nécessaire de saluer les résultats brillants des deux membres de notre comité Michael Olsansky et de Regula Schmid qui ont investi talent et énergie dans des projets placés sous l'égide de notre société; le colloque de 2017 Miliz oder Söldner? Wehrpflicht und Solddienst in Stadt, Republik und Fürstenstaat (15.-18. Jahrhundert), organisé par le docteur Schmid, et la publication du volume sur la pensée militaire suisse, dirigé par le professeur Olsansky, objet du troisième volume de notre collection Arès. Une pensée militaire poursuivie depuis une centaine d'années au sein de l'État-major général et dont nous connaissons bien l'histoire et le personnel (Der Schweizerische Generalstab). Les dernières décennies du XX^e siècle doivent toutefois encore être mises en lumière, raison pour laquelle cette période va faire l'objet d'une recherche menée conjointement par l'ASHSM et l'Académie militaire qui ont mis sur pied une équipe d'historiens. Il est question, évidemment, d'un projet à moyen terme sur lequel nous aurons l'occasion de revenir.

À un horizon plus proche, notre prochaine rencontre scientifique d'envergure se déroulera entre les murs de la Maison de la Paix à Genève, les 19 et 20 octobre 2018, et abordera un sujet souvent placé sous les feux de l'actualité, le renseignement et plus particulièrement le renseignement dans les pays neutres, notamment en Suisse, au cours de la première partie du XX^e siècle. Renseignement qui se joue bien souvent du statut des états neutres mais qui permet également à ces derniers d'intercéder dans des conflits pour essayer de trouver des terrains de conciliation! Neutralité et souveraineté, deux valeurs largement débattues par les historiens et les juristes, nécessairement servies par notre armée, tant en Suisse qu'à l'étranger, comme en 1953, lors de la mission helvétique en Corée. Une neutralité et une indépendance qui, pour reprendre les mots du Conseiller fédéral Guy Parmelin, ont un coût qui se décline dans les budgets alloués à l'armée qui devrait voir sa défense aérienne renouvelée à court terme, des principes défendus par notre pays dont les bons offices reflètent inévitablement les tensions qui secouent le monde.

Celles-ci, comme chacun le sait, ne sont pas en passe de se calmer. Attentats terroristes, guerre contre l'État islamique, guerre du Donbass ne sont que les drames les plus médiatisés. Les observatoires internationaux dénombrent pour 2017 quelques cinquante-deux conflits impliquant directement des forces armées régulières à travers le monde. Des crises sur lesquelles nos successeurs écriront des livres en songeant peut-être à la réflexion de Konrad Adenauer «L'histoire est le total des choses qui auraient pu être évitées».

La guerre de Corée, une guerre pour rien?

Depuis quelques mois, les tensions relatives à la situation en Corée font à nouveau la Une de l'actualité. Les essais nucléaires répétés ordonnés par le président Kim Jong-un, chef suprême de la Corée du Nord suscitent l'émoi de la Corée du Sud et du Japon, l'ire du président des États-Unis d'Amérique M. Donald Trump, et une réprobation unanime de la communauté internationale. Une situation à haute tension dont

on ne peut prédire l'issue. J'ose dès lors cette question un brin iconoclaste : la guerre de Corée fut-elle « une guerre pour rien » ?

Petit rappel des faits: Il y a 68 ans, le 25 juin 1950 la guerre de Corée débutait. 135 000 soldats Nord-Coréens lancent leur offensive en pénétrant sur le territoire de la Corée du Sud. Le conflit va rapidement s'internationaliser alors que le monde se trouve en pleine guerre froide. Les forces des Nations Unies soutiennent la République de Corée et interviennent militairement alors que Soviétiques soutiennent la République populaire démocratique de Corée. Près d'un demi-million de « volontaires » chinois interviennent aux côtés des Coréens du Nord. Ce conflit meurtrier et dévastateur tant pour les combattants en présence que pour les populations civiles durera jusqu'à l'armistice – toujours en vigueur aujourd'hui – du 27 juillet 1953 qui consacra le retour au « Statu quo ante bellum ». Une Commission de Surveillance des Nations Neutres pour l'Armistice en Corée fut créée. Cet organisme qui porte le nom de « Neutral Na-



tions Supervisory Commission » (NNSC) est basé à Panmunjeom, (ou Pan Mun Jon), nom d'un ancien village aujourd'hui disparu

de la zone démilitarisée situé en Corée du Nord à moins de 500 mètres de la frontière entre les deux Corées, dans la province de Hwanghae du Nord. La NNSC était composée à l'origine d'officiers Suisses et Suédois d'une part, Polonais et Tchèques d'autre part. C'est le 7 juillet 1953, que le Conseil fédéral décida de l'envoi de militaires suisses non armés pour surveiller le respect de l'armistice coréen. Cette décision marquait la naissance de la promotion militaire de la paix de la Confédération et donnait le feu vert au plus long engagement militaire suisse à l'étranger, si l'on excepte les gardes suisses du Vatican. Au départ, le contingent suisse en Corée comptait pas moins de 146 militaires. Avec leurs confrères suédois, avec les représentants de la



partie adverse, Tchèques et Polonais, leur mission consistait, comme aujourd'hui, à veiller au respect du traité d'armistice dans la partie sud de la zone démilitarisée (DMZ), qui est en fait une des régions les plus militarisées du monde. Les Suisses et les Suédois sont aujourd'hui encore sur la ligne de démarcation avec quelques officiers seulement. Si cet engagement pouvait encore il y a peu paraître symbolique, les récents événements prouvent que la NNSC a encore un rôle à jouer. C'est le divisionnaire (pour la durée de son engagement), Patrick Gauchat qui est aujourd'hui le « patron » de la délégation suisse auprès de la NNSC. Le divisionnaire Gauchat est subordonné, sur le plan de la direction politique de sa mission à la division politique II du DFAE et du point de vue militaire et du support à l'État-major de conduite de l'Armée via Swiss Armed Forces International Command (SWISSINT).

Mon père a servi en Corée en tant que capitaine pendant six mois en 1954. En 2010, j'ai fait don de tous ses documents à la bibliothèque du Musée Militaire Genevois, n'ayant conservé que quelques photographies dont celles qui illustrent cet article.

En guise de conclusion, je rappelle ici l'excellent ouvrage publié en allemand en 1983 par « l'Institut für Geschichte ETHZ – Archiv für Zeitgeschichte » à Zurich intitulé « Dreissig Jahre schweizerische Korea-Mission 1953-1983 » avec les contributions de Ehrard Hürsch,

<http://www.vtg.admin.ch/fr/armee-suisse/officiers-generaux/hso/gauchat-patrick.html>

<https://db.dodis.ch/organization/9203?lang=fr>

<http://www.histoire-pour-tous.fr/guerres/2906-la-guerre-de-coree-1950-1953.html>

http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/guerre_de_Cor%C3%A9e/114672

https://www.swissinfo.ch/fre/sur-la-ligne-de-d%C3%A9marcation_soixante-ans-de-pr%C3%A9sence-militaire-suisse-en-cor%C3%A9e/36515724

https://fr.wikipedia.org/wiki/Armistice_de_Panmunjeom

Adolf Kaufmann, Peter Niederberger, Fritz Real et Klaus Urner, (151 pages).

Claude Bonard

La présence de l'Ordre teutonique en Suisse

C'est à partir du XII^e siècle, en pleine période des croisades, que les trois grands ordres de chevalerie virent le jour : les Templiers, les Hospitaliers et les Teutoniques. Des *Miles Christi*, des chevaliers du Christ dont l'identité était aussi militaire que religieuse. Inspirés par un renouveau de la foi qui s'était développé à travers l'ensemble de l'Europe, ces ordres, qui préfigurent les institutions humanitaires modernes, remplirent des fonctions hospitalières et sanitaires, tant en Terre sainte qu'en Europe. De nombreux domaines appartenant à ces moines guerriers furent fondés, les fameuses commanderies, lesquelles allaient gérer les pèlerins et les croisés qui se rendaient au Proche Orient. La figure du chevalier médiéval demeure profondément liée à ce passé, qui se manifeste encore aujourd'hui sous la forme de titres purement honorifiques attribués par certains États. La Suisse, si elle ne décerne pas de décorations honorifiques de ce type, n'en n'a pas moins connu au cours de son histoire l'existence de chevaliers, héritiers de cette période médiévale.

En 1312, lorsque l'Ordre du Temple fut supprimé par les souverains européens, leurs rares possessions en Suisse furent confiées à l'Ordre de Malte, nom donné aux chevaliers Hospitaliers installés sur l'île de Malte au cours du XVI^e siècle grâce à l'investiture de l'empereur Charles V. Une présence qui visait le contrôle de la Méditerranée menacée par les Turcs Ottomans. Les commanderies de l'Ordre de Malte ne se développèrent que très peu sur le

territoire helvétique à l'époque moderne, ce d'autant plus que les relations avec le Grand Prieuré d'Allemagne, dont les membres de l'Ordre présents en Suisse dépendaient, étaient très fortes. Les vestiges les plus importants de l'Ordre de Malte en Suisse sont le château de Compières, dans le canton de Genève (une ancienne possession templière) ainsi que la Maison des Chevaliers à Bubikon. Et la seule commanderie qui survécut à la Réforme fut celle de Leuggern dont la porte arbore les armoiries du patricien lucernois Franz von Sonnenberg. Capitaine mercenaire au service de France devenu novice, il prononça ses vœux en 1635, après avoir prouvé sa noblesse (selon le privilège papal de 1599, les Suisses pouvaient être reçus chevalier en démontrant 8 quartiers de noblesse sur trois générations alors que les Allemands devaient être en mesure de justifier 16 quartiers). Guerroyant contre les Turcs sur les galères de l'Ordre de Malte, Franz von Sonnenberg allait devenir successivement grand huissier puis grand prieur de Hongrie et d'Allemagne avant de mourir en 1682. Doté d'un code d'honneur devenu légendaire, ce chevalier helvétique animé d'un esprit de croisé se démarqua sur la scène internationale à bien des égards, refusant de lever l'épée contre d'autres chrétiens. Une règle de l'Ordre de Malte qui permit d'ailleurs à Napoléon de s'emparer de l'île.

Si des représentants de cet ordre apparaissent bien souvent dans les arbres généalogiques des familles aristocratiques suisses, c'est principalement l'Ordre teutonique qui est le plus présent en Suisse, notamment en raison du lien ancestral de cet ordre guerrier avec Berne. Fondé en 1190 à Acre, au cours de la Troisième croisade, la communauté religieuse venant en aide aux pèlerins fut reconnue comme ordre hospitalier par le pape Innocent III l'année suivante. En 1226, le Grand Maître Hermann von Salza obtenait de l'empereur Frédéric II le droit de régner souverainement sur les territoires conquis dans le nord-est de l'Europe, en Prusse, en Pologne et dans les pays baltes, créant l'État monastique des chevaliers teutoniques. La ligne de front s'était ainsi déplacée de la Terre Sainte aux steppes du nord, l'Ordre occupant peu à peu une position de premier plan dans l'ensemble de l'Europe d'autant plus facilement que son cousin, l'Ordre du Temple, avait été anéanti au début du XIII^e siècle. La bataille de Tannenberg, en 1410, entraîna le déclin de l'Ordre teutonique dont l'État devait être sécularisé avec la conversion au protestantisme du Grand Maître Albert de Hohenzollern. Certains bailliages restèrent toutefois catholiques, notamment celui de l'Alsace-Bourgogne dont le siège se trouvait dans le château d'Altshausen où furent organisées les commanderies sur territoire suisse au cours des XIII^e et XIV^e siècles : Bâle, Hitzkirch, Tannenfels, Koeniz/Berne et Sumiswald, ainsi que Frasses et Zofingen, où il ne reste que peu de traces, et Silandro dans le Val Venosta. Le tableau ne serait pas complet si les commanderies de Beuggen, à environ 20 km de Bâle sur le Rhin, qui détenait des terres sur le sol suisse, et celle de Mulhouse, ancien allié de la Confédération et maîtresse du château Sandegg, dans le canton de Thurgovie, n'étaient pas évoquées. Si la forteresse de Mainau fut sans doute l'une des plus belles et des plus riches commanderies du bailliage d'Alsace-Bourgogne, celle de Hitzkirch, dans le canton de Lucerne, déploya le plus de splendeur en Suisse, détenant jusqu'à sa sécularisation, en 1806, un patrimoine de 211 550 florins. De nos jours, le village reste dominé par son église et le palais baroque des chevaliers teutoniques, construit en 1744/45, et d'inspiration austro-bohémienne. Le château de Sandegg, quant à lui, devait passer entre les mains de l'abbaye de Reichenau en 1272 qui, en échange, donna au Teutoniques l'île de Mainau, située dans la partie nord-ouest du lac de Constance.

Les commandants teutoniques suisses provenant souvent de familles aristocrates bâloises, tels les de Schoenau, de Reinach, de Roggenbach, de Blarer ou les de Wartensee, des liens particuliers se créèrent inévitablement avec la cour de l'évêque bâlois. Par exemple, Jean Rinck de Baldenstein, frère du prince-évêque Wilhelm, fut le commandant de Hitzkirch de 1606 à 1613. Son successeur, le baron Jean-Baptiste d'Eptingen (1714-1783), qui se distingua comme lieutenant du Grand Maître de l'Ordre Teutonique, fut également commandant du régiment d'infanterie de la principauté de l'évêque de Bâle. Mais parmi les rangs des chevaliers de cet ordre prestigieux, outre des Bâlois, on trouve également des noms de patriciens bernois tels que von Erlach, von Hallwyl ou von Mulinen.



Baron Johann Baptist von Eptingen, (1714-1783) avec les insignes de l'Ordre teutonique [Hôtel de Gléresse, Porrentruy]

Les relations de Berne avec l'Ordre teutonique, bien que conflictuelles à l'origine, étaient anciennes et d'une certaine importance. 29 paroisses situées entre le lac de Bienna et l'Oberland relevant de l'Ordre augustiniens, dont le siège se trouvait au XII^e siècle à Köniz, étaient passées aux mains des chevaliers teutoniques en 1226 lorsque l'empereur Frédéric II de Hohens-

taufen, dont les Zähringen était des vassaux directs, avait décidé de la prédominance théologique de la région. Ce choix entraîna de nombreux désaccords entre la population de la ville de Berne qui, jusqu'en 1253, censura les offices religieux, et les familles patriciennes qui s'étaient rapprochées des chevaliers teutoniques. Le pacte de coopération de 1256 entre Berne et l'Ordre Teutonique devait cependant mettre un terme à cette opposition, ce d'autant plus que l'Ordre recevait l'autorisation de construire sa propre paroisse à l'intérieur des murs de la ville (1276). Symbole de ce rapprochement, le commandeur de Köniz, le Bernois Burchard von Schwanden devint même, quelques années plus tard, le 13^e Grand Maître de l'Ordre Teutonique de 1282 à 1290. Un Suisse devenu Prince du Saint Empire Romain ! Avec le temps, Berne devait s'affranchir progressivement de ses liens de vassalité au fur et à mesure de l'expansion de sa puissance militaire, générant au sein de la population des vellétés d'indépendance également sous l'angle religieux. La cité devait ainsi fonder le chapitre de Saint-Vincent qui exerça une pression de plus en plus forte sur l'Ordre Teutonique qui renonça à ses prébendes urbaines en 1485. Avec la réforme de 1528, les Bernois, se souvenant peut-être du traité qui les liait aux Teutoniques, décidèrent de ne pas se saisir de la commanderie de Köniz, mais la confièrent à des représentants du patriciat qui versèrent les revenus du domaine à l'Ordre Teutonique. Ce *modus vivendi* se poursuivit jusqu'en 1729, année qui vit la cité de Berne acheter le domaine à l'Ordre pour la somme de 120 000 thalers.

La commanderie de Sumiswald dans l'Emmental connut un sort similaire. L'accord qui liait cette dernière à Berne depuis 1371 fut respecté jusqu'à sa vente, en 1698, pour un montant de 36 000 thalers. L'église de Sumiswald conserve encore aujourd'hui des vitraux représentant les armoiries et les commandants de l'Ordre teutonique. Le château, antique commanderie, qui domine le village sur un éperon rocheux, allait servir d'inspiration au XIX^e siècle, au pasteur Jeremias Gotthelf pour son célèbre ouvrage *L'araignée noire* (1842) dans lequel les chevaliers teutoniques et le château de Sumiswald servent de toile de fonds à un roman aux traits gothiques. L'Ordre marqua ainsi profondément l'imaginaire collectif des Suisses au cours de ce siècle avant de tomber dans l'oubli au XX^e siècle, une *damnatio memoriae* causée non seulement par les vicissitudes que l'Ordre traversa avant la chute de l'Empire des Habsbourg mais également par l'admiration perverse que l'Ille Reich voua aux chevaliers teutoniques, quand bien même les membres de l'Ordre qui s'opposèrent au nazisme furent persécutés. L'Ordre teutonique a repris au cours de ces dernières années une certaine vigueur, en particulier dans les pays où il a laissé le plus de traces, développant des activités qui avaient les siennes à ses origines comme l'assistance sanitaire et spirituelle.

Francesco Céréa

Les bénéfiques d'une carrière d'officier de milice

Peu importe de prendre le risque de passer pour un homme passéiste et nostalgique, je suis convaincu que le service militaire, tel que je l'ai accompli, a été une merveilleuse école de vie. Laissez-moi, le temps de la rédaction de ces quelques lignes, la possibilité de vous en convaincre.

À l'heure où notre armée évolue, depuis quelques années, à grande vitesse et se transforme non seulement en terme d'organisation et de matériel, mais également dans l'approche de son intégration dans notre population ; je pense qu'il est bon de rappeler les bénéfiques que

cette dernière m'a apporté tout au long de cette carrière de milicien qui a occupé plusieurs années de ma vie.

Pour moi, en plus de l'éducation militaire liée aux différentes troupes et fonctions que j'ai eu l'honneur d'occuper, ces bénéfices ont essentiellement impactés quatre domaines qui sont les suivants :

- Mon éducation citoyenne.
- Mon éducation personnelle.
- La constitution de réseaux personnels.
- La valeur ajoutée pour ma carrière professionnelle.

Même si cet inventaire n'est pas exhaustif et que le développement de ce sujet pourrait faire l'objet d'un livre, permettez-moi de développer quelques exemples et arguments pour étayer mon propos.

Mon éducation citoyenne

Dans quel environnement applique-t-on mieux notre devise nationale «Un pour tous et tous pour un» qu'en accomplissant son service militaire. C'est dans l'engagement militaire quotidien que se développent les notions de solidarité et de bien-être de la collectivité nationale ; que ce soit dans l'effort, l'aide à la population lors de catastrophes naturelles, de crises de toutes natures ou lors de l'organisation d'événements de dimension planétaire. C'est aussi dans cet environnement que j'ai appris à découvrir notre beau pays et ses différentes régions linguistiques, connaissance essentielle à l'heure où bien de nos confédérés connaissent mieux des pays à l'autre bout du monde que le leur. Enfin, c'est sous les drapeaux que j'ai appris à mieux connaître mes compatriotes, les caractéristiques de leur culture et de leurs habitudes en partageant au quotidien la vie de mes camarades de tous grades.

Mon éducation personnelle

Si les parents se doivent de dispenser une éducation sérieuse et respectueuse d'autrui, c'est au travers du parcours militaire que j'ai appris à la mettre en application heure après heure même lorsque la situation est difficile péjorée par la fatigue, la pénibilité de la tâche ou des conditions météo exécrables. C'est aussi au service militaire que j'ai appris qu'arriver une minute en avance c'est presque être déjà en retard et que l'exactitude est la politesse des rois selon l'expression consacrée. Le respect du supérieur et de ses collègues passe par là.

Repousser ses limites en situation de stress ou de fatigue extrême est certainement un des enseignements par la pratique le plus important que j'ai reçu sous l'uniforme, expérience au combien utile dans la vie de tous les jours si exigeante quel que soit notre âge.

L'apprentissage d'une autre langue nationale n'est pas à exclure également, c'est un élément essentiel constatant que certains de nos officiers parlent en anglais pour trouver un terrain linguistique d'échanges commun.

La constitution de réseaux personnels

Ayant servi toute ma carrière militaire dans des troupes fédérales j'ai pu développer un réseau de connaissances sur l'ensemble du territoire de notre patrie. Celui-ci s'est développé dans toutes les couches de notre population sans distinctions de classe sociale ni de position dans notre société civile.

Ces réseaux ont, à de nombreuses reprises, permis d'établir un contact fructueux que ce soit pour des raisons privées ou professionnelles. Ils ont également engendré de réelles relations d'amitié qui perdurent année après année, ce qui prouve la solidité de ces liens.

La valeur ajoutée pour ma carrière professionnelle

Tous ces éléments et certainement bien d'autres encore ont été mis en pratique dans le cadre de ma carrière professionnelles. Ayant ponctué cette dernière par la conduite d'un corps professionnel en uniforme au service permanent de la collectivité (les sapeurs-pompiers), j'ai eu à maintes reprises la possibilité d'appliquer mes enseignements militaires. Appliquer la tactique militaire dans le cadre des engagements que je conduisais, être à l'écoute et disponible pour mes collaboratrices et collaborateurs, ordonner avec précision, appliquer les schémas appris pendant tous ces jours de service et tellement plus encore.

Mais le bien le plus précieux que notre institution militaire m'a apporté c'est certainement de pouvoir exercer la conduite des êtres humains, cette capacité étant certainement la plus importante quand on se trouve à la tête d'une équipe quel que soit sa taille. Savoir faire passer un message, anticiper les réactions, convaincre, reconforter ou simplement ordonner sont l'apanage du chef.

Si je devais tirer un enseignement principal que m'ont apporté la formation militaire reçue et l'expérience de ma carrière de milicien c'est certainement qu'être au service des autres passe avant son bien-être personnel. C'est la seule manière de pouvoir compter sur ses subordonnés et engendrer la confiance de la population.

Brosser en quelques lignes, voici le résumé du tableau riche et varié des apports dont j'ai profité au quotidien de ma carrière de milicien au sein de notre armée. Alors me direz-vous quelle leçon en tirer ?

Je pense sincèrement qu'il faut défendre notre structure de milice qui

apporte une énorme plus-value à la vie des hommes et des femmes qui servent sous les drapeaux. C'est également une armée forte et bien équipée que mérite notre pays à l'heure où la planète est prise dans un tourbillon de violence et d'insécurité. Notre outil de défense doit être à disposition de nos citoyennes et de nos citoyens pour le cas où une crise, un événement catastrophique ou un conflit armé conventionnel ou non venaient à le toucher. Soyons préservés de ces drames avec un outil de défense et de secours en parfait ordre marche, c'est le prix à payer.

Alors soutenons notre Conseil fédéral dans sa démarche visant à assurer la maîtrise de notre espace aérien et à faire en sorte que nos troupes terrestres soient équipées et prêtes à l'engagement. Préserver notre système de milice est également essentiel, ne privons pas les jeunes générations de cette école de vie dont nous avons eu la chance de bénéficier.

Défendons notre armée de milice et ce qu'elle apporte à notre pays.

*Colonel Raymond WICKY,
ancien commandant
du régiment de sauvetage 11*

*Député au Grand Conseil
de Genève*

Tagung: Miliz oder Söldner? Wehrpflicht und Solddienst in Stadt, Republik und Fürstenstaat (15.-18. Jahrhundert), Bern, 17.-18. März 2017

Die vom SVMM in Zusammenarbeit mit dem Historischen Institut der Universität ausgerichtete Tagung wurde von Regula Schmid, Vorstandsmitglied SVMM und Dozentin für Geschichte des Mittelalters an der Universität Bern und Philippe Rogger,

SVMM-Mitglied und Post-Doc im SNF-Projekt Eidgenössisches Militärunternehmertum in der frühen Neuzeit – Strukturen, Handlungsräume und Familieninteressen (1550-1750) durchgeführt. Sie hatte das Ziel, die Schnittstellen zwischen Miliz und Solddienst in ihrem historischen Wandel sichtbar zu machen. Ausgangspunkt war ein Gegensatz, den der Florentiner Niccolo Macchiavelli zu Beginn des 16. Jahrhunderts aufgestellt hatte und der die Forschung über Jahrhunderte prägte: der Gegensatz von Söldnertum, das zwar als schlagkräftig, aber als fremd, gefährlich, teuer und unzuverlässig beurteilt wurde und der Miliz, denen man eine grössere Treue und Motivation zuschrieb – schliesslich verteidigte sie das eigene Vaterland –, die aber aufwendig trainiert werden musste. Die militärische Theorie, und im Anschluss daran auch die Geschichtswissenschaft, diskutierten denn auch lange Zeit die Aufstellung und Kampfkraft von Heeren vor diesem Gegensatz. Die Praxis sieht in Vergangenheit und Gegenwart weniger klar aus: So kann eine gleiche Person selbstverständlich im Lauf ihres Lebens als Söldner oder im Rahmen bürgerlicher Verpflichtungen kämpfen, Staaten beschäftigen nebeneinander «Bürgersoldaten» und bezahlte Fremde, und das Kriterium der Bezahlung für den geleisteten Dienst verschimmt bereits im Mittelalter, wenn der Kriegsdienst gegen den Erlass von Schulden geleistet, aus den Reihen der Bürger bezahlte Knechte angeworben werden oder Ritter, die eigentlich Vasallen ihres Herrn sind, nur gegen regelmässigen Sold für diesen in den Krieg ziehen.

In den drei Sektionen «Heeresverfassung, Staat und Gesellschaft – Militärtheoretische Paradigma», «Städtische, republikanische und fürstliche Heere – Paradigmen der Militärgeschichte, Herausforderungen und Reformbestrebungen», «Handeln mit der militärischen Gewalt – Personelle Verknüpfungen und strukturelle Schnittstellen zwischen Miliz und Solddienst» analysierten die Referentinnen und Referenten das Verhältnis von Miliz und Söldner in ganz Europa und über einen langen Zeitraum. Dazu kamen Posterpräsentationen zu Forschungsprojekten zur Militärgeschichte in der Schweiz und Savoyen. Die meisten Nachwuchsforscherinnen und -forscher – darunter mehrere Mitglieder des SVMM – waren anwesend, und so entspannen sich in den Kaffeepausen anregende Diskussionen auch zu diesen Projekten.

In seinem Auftaktreferat diskutierte Michael Sikora (Münster) grundsätzlich die Kriterien, die überhaupt an die Definition von «Söldner» und «Miliz» herangetragen wurden und verglich sie mit verschiedenen historischen Erscheinungen. Söldner und Miliz traten in unterschiedlicher Weise stets nebeneinander in Erscheinung, und so forderte der Referent, die Beziehung von Berufssoldat und Milizionär ins Zentrum der Untersuchung zu rücken. Kelly DeVries (Baltimore), zeigte mit einer breiten Übersicht über die Heere des Mittelalters, dass bei deren Entwicklung die Rolle der waffentechnischen Entwicklungen weniger ins Gewicht fällt, als gemeinhin angenommen. Wichtiger ist die Art und Weise, welche Personen auf welche Weise rekrutiert werden. Horst Carl (Gießen) wies auf, wie unter den Oraniern ab dem Ende des 16. Jahrhunderts neue theoretische Literatur aufkam, die nicht mehr die durch Machiavelli und anderen unterstellten Klischees vom illoyalen und teuren Söldner weiteführte. Sie stellte das Konzept der Disziplin in den Vordergrund.

In der zweiten Sektion stellte Regula Schmid (Bern) zunächst die Frage in den Vordergrund, wie für die mittelalterlichen Städte überhaupt an die Stadt «gebunden» waren. Die Anstellung von (meist kleinen) Kontingenten auswärtiger Söldner waren für Städte im Spätmittelalter meist eine Option, doch wurden ihnen in der Regel sehr spezialisierte Bereiche zugewiesen. Der Grossteil der im 14. und 15. Jahrhundert für eine

Stadt ausziehenden Personen waren in irgendeiner Weise entschädigt. Wer auf welche Weise allerdings für den Kriegsdienst an die Stadt «gebunden» wurde muss verstärkt erforscht werden. Roberto Biolzi (Lausanne) konnte sich für seine Studien auf die einzigartige Quellensituation in Savoyen stützen. Ab 1370 wurden die adligen Krieger, auch wenn sie im Rahmen feudaler Verpflichtungen in den Dienst genommen wurden, im Rahmen vorgegebener Lohnschemata bezahlt. Maarten Prak (Utrecht) erläuterte anschliessend am Beispiel vor allem des holländischen Leiden die bedeutende politische Rolle, welche die städtischen Milizen in der frühen Neuzeit einnahmen. Philippe Rogger (Bern) zeigte dann die engen Verzahnungen zwischen eidgenössischer Wehrorganisation und ausländischer Kriegserfahrung. Die Erfahrung im fremden Dienst wurde von den eidgenössischen Orten «angezapft», indem die Rückkehrer die wichtigsten Positionen in den Kriegsräten erhielten. André Holenstein (Bern) ging auf die vergeblichen Versuche ein, am Ende des 18. Jahrhunderts das eidgenössische Sicherheitsdispositiv zu reformieren. Die unterschiedlichen Interessen der einzelnen Orte, die verschieden gelagerten Abhängigkeiten von europäischen Mächten sowie interessengeleitete Interpretationen der alten Bünde verunmöglichten eine einheitliche Politik.

Die dritte Sektion griff mit dem Vortrag von Christoph Dartmann zunächst bis ins 12. Jahrhundert zurück. In Genua entwickelte sich eine komplizierte (und modern anmutende) Verbindung von Militär und Finanzierung. Private investierten in den Aufbau der Flotte, unterstützt durch Staatsanleihen der Kommune. Eine Art Spekulation mit Krieg folgte. Nach einer Niederlage kollabierte das System, um 1350 war die Kommune quasi bankrott. Kurz nach 1400 wurden alle

Staatsanleihen zusammengefasst und in einer neu gegründeten Bank verwaltet, an der sich reiche Bürger beteiligen konnten. Der Fall Genua zeigt, dass lange vor dem Aufkommen grosser Söldnerheere kostenintensive Heere und Kriegsführung (wie die der Galeerenflotten der Genuesen) neue Formen der Finanzierung provozierten. Michael Busch (Hamburg) erläuterte das sogenannte schwedische Einteilungswerk von 1682, mit dem das Militär letztlich langfristig in die ländliche Gesellschaft eingebunden wurde und hohe Akzeptanz genoss. Holger Gräf (Marburg) blickte dann auf die Landgrafschaft Hessen-Kassel im 17. Jahrhundert. Die theoretische Trennung von stehendem Heer und Söldnern war auch hier in der Praxis nicht scharf. Unter anderem war es durchaus üblich, dass ein landfremder Offizier ein Amt in der zivilen Regierung seines Einsatzortes ausübte. Sarah Rindlisbacher (Bern) zeigte, wie Zürich 1664 mit Unterstützung ihrer europäisch gut vernetzten Geistlichen versuchte, bei deutschen Fürsten und in den Niederlanden Söldner zu beschaffen. Die möglichen Gegenleistungen waren allerdings so unattraktiv, dass das Projekt am Desinteresse der fremden Mächte scheiterte. Diese bislang nicht bekannte Aktion verweist auf die militärische Schwäche und Isolation Zürichs in der zweiten Hälfte des 17. Jahrhunderts.

In seinem Kommentar zu der Tagung stützte Rudolf Jaun (Zürich, SVMM) die Forderung, die Schnittstellen von Miliz und Söldnern näher zu betrachten, ergänzte aber, dass dabei die Kampfverfahren nicht zu vergessen seien. Die Rolle der Offiziere als Reformen sollten näher beleuchtet werden. Und schliesslich habe sich der lange Zeitraum der Betrachtung als fruchtbar erwiesen, wobei gerade im Anschluss an das 18. Jahrhundert der Blick über die traditionelle Epochengrenze ins 19. Jahrhundert ebenfalls wichtige Einsichten liefern kann.

Die Tagung stiess bei Anwesenden und im Nachgang auf reges Interesse. Die Beiträge sollen 2018 in einem Sammelband publiziert werden.

Regula Schmid (Bern)

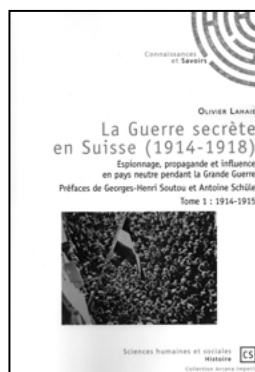
Neueste Veröffentlichungen/ Dernières parutions

Olivier Lahaie, *La guerre secrète en Suisse (1914-1918). Espionnage, propagande et influence en pays neutre pendant la Grande Guerre, 3 tomes, Paris, Connaissance et savoir, 2017*

Cédric Cotter, *S'aider pour survivre, Action humanitaire et neutralité en Suisse, Genève, Georg, 2017.*

Marc A. Lutz, Christoph R. Wynier, *Der Kampf um die Schweizer Armee 1966-2003, Bibliothek am Guisanplatz, Bern, 2017.*

Daniel Jaquet, *Combattre au Moyen Âge, une histoire des arts martiaux en Occident XIV^e-XV^e, Arkhè, Paris, 2017. (voir également <https://www.letemps.ch/images/video/culture/lhistorien-vit-armure>)*



Neupublikation des SVMM/ Nouvelle publication de l'ASHSM

Michael M. Olsansky (Hg.), *Militärisches Denken in der Schweiz im 20. Jahrhundert, La pensée militaire suisse au 20^e siècle*, Baden, Hier&Jetzt, 2017.

Obwohl die Schweiz im 20. Jahrhundert als Staat nicht direkt in kriegerische Aktivitäten involviert war, zeigte sich die «pensée militaire» – die intellektuelle und konzeptionelle Auseinandersetzung mit dem Militär und dessen Interaktion mit Krieg, Politik und Gesellschaft – ausgeprägt und reichhaltig. Der Band «Militärisches Denken in der Schweiz im 20. Jahrhundert» zeichnet die



Herausbildung dieses militärischen Denkens anhand von zwölf Porträts nach. Im Zentrum der Beiträge stehen einflussreiche Theoretiker und Konzeptionisten der schweizerischen Militärentwicklung des 20. Jahrhunderts – von Ulrich Wille über Alfred Ernst bis Roger Mabillard. Ihre den Militärdiskurs prägenden Ansätze und Denkmuster nehmen nicht nur Bezug auf vermeintlich schweizerische «Brands» wie die Neutralität oder das Milizsystem. Mindestens ebenso präsent sind

Fragen der Strategie und der internationalen Entwicklung des modernen Militärs.

Herausgegeben von Michael M. Olsansky, Dozent an der Militärakademie an der ETH Zürich. Mit Beiträgen von Rudolf Jaun, David Rieder, Andreas Rüdüsüli, Peter Braun, Olivier Schneider, Michael M. Olsansky, Dominique Juillard, Jens Amrhein und Christian Bühlmann.

208 S., 29 sw Abb., gebunden, 16.5 x 24 cm, Fr. 39.-, SVMM-Sonderpreis Fr. 25.–

ISBN Print 978-3-03919-346-2 / ISBN E-Book 978-3-03939-924-2

Aktivitäten 2017-2018 / Activités 2017-2018

17-18.03.2017

Colloque Miliz oder Söldner? Wehrpflicht und Solddienst in Stadt, Republik und Fürstenstaat (15.-18. Jahrhundert)

Bern, Regula Schmid.

09.06.2017

Assemblée générale à Interlaken.

26.10.2017

Vernissage du volume Ares 3, Histoire-militaire-Militärgeschichte, Michael Olsansky, La pensée militaire suisse au 20^e siècle. Conférence de Bruno Lezzi.

Bern, Bâtiment UniS.- Dr. Michael Olsansky

26.05.2018

Assemblée générale à Fribourg.

19-20.10.2018

Colloque Le renseignement dans les pays neutres au cours de la Première partie du XX^e siècle.

Genève-Maison de la Paix.

Aktivität der Mitglieder der SVMM / Activités des membres de l'ASHSM

27-28.11.2017

Colloque, Les activités d'espionnage en Suisse en 1917.

Université de Savoie, Chambéry, Christophe Vuilleumier.

31.01.2018

Conférence, Ein Harnisch für eine Frau?

Museum Altes Zeughaus, Solothurn, Regula Walter.

Veränderungen beim Mitgliederbestand der SVMM seit März 2017 / Membres de l'ASHSM - Mutations depuis mars 2017

Austritte / Démissions

M^{me} Sandrine Picaud-Monnerat

Neue Mitglieder / Nouveaux membres

M. Ataa Dabour,

M. Alain-Jacques Tornare,

M. Matthieu Karrer,
M. Serge Kurschat,
M. Peter Mertens,
M. Peter Muff,
M. Urs Stadelmann,
M. Adrian Thalman
M. Francesco Céréa

Todesfälle / Décès

M. Josef Inauen, ancien responsable des recherches à la Bibliothèque Am Guisanplatz.

M. Felix Max Wittlin, ancien Chef de l'Armement et ancien commandant Gz Br 4

Mitgliederwerbung / Recrutement

Die SVMM zählt heute etwa 230 Mitglieder, wovon drei Ehrenmitglieder sind. Die meisten Neumitglieder werden durch unsere Publikationen auf uns aufmerksam. Allerdings nehmen die altersbedingten Rücktritte zu. Der Vorstand bemüht sich beständig um neue Mitglieder und bittet Sie hiermit, diese Bemühungen zu unterstützen, indem Sie unsere Vereinigung in ihrem Umfeld bekannt machen! Gedruckte Exemplare der Statuten und Beitrittserklärungen stehen stets zur Verfügung. Kontaktieren Sie uns, wenn Sie die Dokumente benötigen oder melden Sie uns einfach an der Mitgliedschaft interessierte Personen!

L'ASHSM compte aujourd'hui environ 230 membres, dont 3 membres d'honneur. Depuis le début des années 1990, les membres de l'ASHSM ont doublé! Ce sont nos publications qui amènent le plus d'adhésions. Mais les démissions dues à l'âge se multiplient. Votre comité, qui se trouve toujours en campagne de recrutement, vous demande de l'aider en faisant connaître notre association autour de vous! Nous tenons à votre disposition les statuts de l'ASHSM et des formulaires d'adhésion. Contactez-nous, si vous avez besoin de ces documents, ou annoncez-nous simplement de nouveaux membres!

Verantwortlicher Redaktor / Editeur responsable :

Dr. Christophe Vuilleumier
2, ruelle de la Catelle
1114 Colombier
christophe.vuilleumier@ashsm.ch

